



Compte-Rendu CE DO Nord 22 Novembre 2018

Orientation du réseau exclusif de distribution physique de la DO Nord de France – Bilan 2018 et perspective 2019 / Information

Contexte :

L'optimisation de notre réseau de distribution physique se poursuit. Les boutiques sont le lieu d'expérience immersive du multi-service, l'incarnation du premium d'expertise et de la marque pour le GP et les Pro's. Environnement concurrentiel FREE-SFR-BOUYGUE Notre approche « expérientielle » Smart store, devient un standard. La déformation du mix canal se poursuit au profit du digital.

L'ADSL toujours en croissance et il y a une forte progression de la fibre

Evolution du Parc boutiques de l'AD NDF 2017/2018

- Fin décembre 2017 : 41 boutiques
- Fin décembre 2018 : 38 boutiques

Programme Smart Store, un ressenti positif tant au niveau des équipes que des clients

L'Agence Distribution poursuit la transformation de ses boutiques au-delà des Smart Stores et poursuit l'accompagnement de ses équipes :
2400 heures de formation du binôme managérial
9400 heures de formation Smart Store
Projet de proximité clients grâce aux concepts éphémères, à l'étude.

Analyse CFE CGC :

La CFE CGC salue la qualité du dossier et note que les informations présentées ce jour confirment la baisse de flux dans les boutiques Orange. La CFE-CGC reste attentive sur le manque d'effectifs et le manque de formation à l'utilisation des objets connectés dans les différents univers de démonstration des smart stores.

Consultation Bloc1 volet 2 – Recueil d'avis sur la stratégie de l'entreprise :

Contexte :

La loi impose le regroupement des obligations d'information-consultation.

Les 17 obligations récurrentes d'information-consultation du CE seront regroupées en trois grandes consultations annuelles :

- sur les orientations stratégiques de l'entreprise et leurs conséquences (portera en outre sur la GPEC et les orientations de la formation professionnelle)
- sur la situation économique et financière de l'entreprise (portera également sur la politique de R&D technologique)

- sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et d'emploi.
- L'accord du 09/02/17 définit la composition des blocs et le niveau de consultation (CCUES ou CE)

- Orientation formation 2019
- Rapport PEC prospectives 2018/2020

Analyse CFE CGC :

Nous regrettons l'application de cette loi qui ne permet plus de dissocier les votes d'accords ou de désaccords sur la consultation de chaque item.

Les OS ont votées contre à l'unanimité.

Consultation Bloc3 – Recueil d'avis sur la politique sociale, emploi et condition de travail :

Contexte :

Idem, la loi impose le regroupement des obligations d'information-consultation.

- Bilan annuel de l'emploi 2017
- Bilan alternance 2017
- Bilan formation 2017
- Rapport annuel sur le temps partiel en 2017
- Rapport PEC bilan 2017
- Politique Diversité : rapport handicap & rapport égalité professionnelle en 2017

- Plan de formation 2019
- Bilan social 2017

Analyse CFE CGC :

Nous regrettons l'application de cette loi qui ne permet plus de dissocier les votes d'accords ou de désaccords sur la consultation de chaque item.

Les OS ont votées contre à l'unanimité.

Décision opérationnelle exceptionnelle suite au reversement du CCUES

Contexte :

Suite à une action de la CFE-CGC dont la CFDT avait votée contre, le CCUES a effectué un reversement d'un montant de 286731 € au CE DO NDF.

Le CE a proposé d'affecter une somme de 312480 € qui sera redistribuée sous forme de Chèques-Vacances.

L'écart sera absorbé sur le budget 2108 du CE.

Proposition d'une opération exceptionnelle Chèque-Vacances 2018. Chaque salarié ouvrant droit du CE DO Nord de France à la date du 31 décembre 2017 recevra un chéquier Chèques-Vacances dont la valeur varie selon son Quotient Familial 2017

Tranches de QF 2017 :

QF 1 à 5 : 80 €

QF 6 à 10 : 60 €

QF 11 à 14 et non validé : 40 €

Analyse CFE CGC :

Chaque année votre CE reverse les yeux fermés 18,5% de son budget au CCUES sans aucun contrôle ni garantie quant à leur bonne utilisation.

Cette somme qui avoisine le million d'euros doit logiquement servir à financer les activités liées à l'enfance (Vacances et gardes) et à l'accompagnement du handicap.

Force est de constater que la complexité d'accès à ces prestations (qui donnerait un mal de crâne à un cachet d'aspirine) ne facilite pas leur utilisation. Fin 2017, c'était près de 50% des fonds qui dormaient dans les caisses du CCUES, soit près de 7 millions d'euros qui auraient dû vous revenir sous forme de prestations ASC.

Ainsi, en août suite à la clôture des comptes et sur proposition de la CFE-CGC, le CCUES a pris la décision de reverser 5 millions de son excédent aux CE contributeurs.

Grâce à cette action nationale que nous avons porté, vous allez bénéficier dès début 2019 d'une attribution supplémentaire de chèques vacances d'un montant de :

80 € pour les QF 1 à 5, 60€ pour les QF 6 à 10 et 40€ pour les autres QF

Ceux-ci vous parviendront directement à votre domicile.

Rappels sur le fonctionnement du CE ; à noter ce point est proposé en présence de l'avocat du cabinet ADESA

Contexte :

Lors des séances précédentes du CE, plusieurs Organisations Syndicales faisaient remarquer à la secrétaire du CE (CFDT) le manque d'information sur les résolutions ou décisions à prendre par les élus siégeant en réunion de CE.

Analyse CFE CGC :

La CFE-CGC fait à nouveau remarquer le manque d'information sur les sujets présentés et demande que les explications soient communiquées en amont du vote des élus du CE.

FOCom et la CGT ont fait la même remarque.

Règlement amiable du cas d'une salariée du CE en litige avec son employeur (le CE) ; à noter ce point sera proposé en présence de l'avocat du cabinet ADESA

Contexte :

Dossier présenté seulement ce jour par la secrétaire du CE (CFDT) via la présence de l'avocat du CE. Les décisions des membres du bureau n'ont pas été, encore une fois, communiquées aux élus du CE qui découvre ce jour les éléments du dossier.

Analyse CFE CGC :

La CFE-CGC fait à nouveau remarquer le manque d'informations sur les sujets présentés et demande que les explications soient communiquées en amont du vote des élus du CE.

Prochain CE le 20 décembre 2018